

## Communiqué

En respect avec les formes de militantisme marquant nos pris de positions protestataires. Suite à la situation déplorable et inhumaine ou nous vivons dans la tristement célèbre prison de salé, depuis la 19 mai 2007. centre pénitencier qui ne répond à aucune des conditions les plus élémentaires de dignité humaine.

Nous sommes depuis le premier jour de notre incarcération, cibles de maintes provocations. Le cas de **Mohammed Ali Ndour**, n'en est qu'un exemple : il a été victime d'insultes et de provocations en plus de sa mise dans une cellule individuelle d'une insalubrité insupportable, et ce pendant toute une journée (le 30 mai 2007).

Nous sommes donc entrés dans **deux grèves de la faim**, la première de **24h** le 31 mai 2007, la 2<sup>ème</sup> de **48h** le 04 et 05 juin 2007, suite au refus de l'administration de répondre à nos revendications. Aucune suite favorable, de la part de l'administration, n'a été remarquée.

Cette politique d'imposition d'une situation intolérable et contraire à notre véritable statut de prisonniers politiques, incarcérés suite à leurs convictions politiques et leur militantisme pacifique prônant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Et ce à travers toutes les formes de militantisme pacifique, dont la dernière en date fut le sit-in (entamé le 9 mai 2007) en solidarité avec les étudiants sahraouis victimes de la machine de répression marocaine dans les divers sites universitaires.

Sit-in au cours duquel, nous avons invoqué le droit de notre peuple à l'autodétermination et à l'indépendance. Cette protestation a pris fin d'une manière tragique : une intervention lâche, traître et nocturne des forces dites de l'ordre marocaines, qui chargea violemment les étudiants par surprise alors qu'ils dormaient dans le Sit-in.

Nous déplorons, cette politique d'indifférence poursuivie par l'administration pénitentiaire vis-à-vis de nos justes et légitimes revendications garanties par les conventions internationales concernant les prisonniers d'opinion, et même par le code marocain des établissements pénitenciers.

Nous avons décidé d'entrer dans **une grève ouverte de la faim** à compter de **22h** le dimanche 10 juin 2007, jusqu'à réalisation de nos revendications et qui sont rappelons-le :

-  Notre séparation des prisonniers de droit commun et nous regrouper dans une seule chambre (cellule) ;
-  Les conditions adéquates à un bon enseignement scolaire et la passation des examens ;
-  Des visites ouvertes tous les jours de la semaine ;
-  L'hospitalisation, surtout que nous souffrons de douleurs et de plaies ouvertes suites à la torture que nous avons subi lors de notre arrestation et dans les postes de police.
-  Le droit à l'information et aux correspondances ;
-  Une alimentation saine et répondant aux besoins humains.

**Liste des noms des arrêtés**

numéro d'arrestation	Date et lieu de naissance	Niveau et Spécialité d'étude	<b>NOM ET PRENOM</b>
28192	21/06/1980 LAAYOUNE	Etudiant (DESA droit)	ANDOUR Mohamed Ali
28195	1977 LAAYOUNE	Etudiant (droit)	AILLAL SIDI Moulay Ahmed
28198	10/10/1984 LAAYOUNE	Etudiant (droit)	IDDAYA Abdati
28193	25/06/1982 ESSMARA	Etudiant (droit)	DALAA Elhoussain
28191	31/07/1983 ESSMARA	Etudiant (droit)	ESSGIR Najem
28194	20/05/1986 LAAYOUNE	-	EJJANHAOUI Khalifa
28195	16/03/1986 LAAYOUNE	Elève (Lycée Rabat)	ALAOUI SIDI Mohamed
6935	1987 LAAYOUNE	Etudiant (droit)	EZAZ El wali
28194	25/03/1984 LAAYOUNE	Elève (Lycée Rabat)	ELRARRABI Brahim

**Toute la Nation ou le Martyre**

*Les étudiants sahraouis prisonniers politiques.  
Prison de Salé  
Maroc  
Le 10.06.2007*